

# Bulletin d'inscription collective

du 15 avril au 17 juin 2019

## GROUPE OU ENTITÉ

APPELLATION : .....

NOM DU REPRÉSENTANT DU GROUPE : .....

NOMBRE DE PARTICIPANTS : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

QUARTIER : .....

## CATÉGORIES

Indiquez la catégorie qui correspond à votre aménagement.

Fenêtres <input type="checkbox"/>	Balcon <input type="checkbox"/> (- de 5m de longueur)	Terrasse et grand balcon <input type="checkbox"/> (+ de 5 m de longueur)
Numéro d'étage :	Numéro d'étage :	Numéro d'étage :
Cour et jardins <input type="checkbox"/>	Abords d'immeuble <input type="checkbox"/>	Jardins collectifs <input type="checkbox"/>
Immeubles collectifs <input type="checkbox"/>	Vitrines et devantures <input type="checkbox"/>	Mini-jardin <input type="checkbox"/>

## NOS ACTIONS POUR UN JARDINAGE PLUS ÉCOLOGIQUE :

(Ex. : je récupère l'eau de pluie, je composte mes déchets verts...)

.....

.....

.....

.....

Direction de l'urbanisme - Ville d'Angers/Angers Loire Métropole / © Graph. F. Deniel / A4 éditions / Imprimerie Ville d'Angers - Angers Loire Métropole / 2019

# Concours 2019 Fleurissons Angers

Embellissons la ville

Inscription du 15 avril au 17 juin 2019

VILLE D'ANGERS

DIRECTION PARCS, JARDINS ET PAYSAGES

20, bd Lavoisier 49045 Angers Cedex 01

Tél. : 02 41 22 53 00

[www.angers.fr/concoursfleurissement](http://www.angers.fr/concoursfleurissement)



## INFOS

VILLE D'ANGERS

DIRECTION PARCS, JARDINS ET PAYSAGES

20 boulevard Lavoisier 49045 Angers cedex 01 (Belle-Beille)

Tél : 02 41 22 53 00

[www.angers.fr/concoursfleurissement](http://www.angers.fr/concoursfleurissement)

angers.fr



# Embellissons la ville

Le concours Fleurissons Angers permet à la Ville de récompenser celles et ceux qui participent à l'embellissement de notre cité et en font la première ville verte de France.

À titre individuel ou collectif, les habitants et commerçants sont invités à décorer leurs fenêtres, balcons, terrasses, jardins, cours, abords d'immeubles ou de sites industriels, les jardins familiaux, vitrines ou devantures de magasins...

Tous les Angevins peuvent participer pourvu que le fleurissement soit visible depuis la voie publique.

Un jury visitera les décors sélectionnés en août/ septembre afin de primer les meilleures réalisations par catégorie.

**VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE**

**du 15 avril au 17 juin 2019**

en complétant le bulletin ci-contre et en l'adressant à :



Ville d'Angers  
Direction Parcs, Jardins et Paysage  
20, boulevard Lavoisier  
49045 Angers cedex 01

Vous trouverez tous les détails du règlement sur le site [www.angers.fr/concoursfleurissement](http://www.angers.fr/concoursfleurissement)



## Bulletin d'inscription individuelle du 15 avril au 17 juin 2019

### CANDIDAT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

NUMÉRO D'ÉTAGE : .....

TÉLÉPHONE : .....

QUARTIER : .....

### CATÉGORIES

Indiquez la catégorie qui correspond à votre aménagement.

Fenêtres <input type="checkbox"/>	Balcon <input type="checkbox"/> (- de 5m de longueur) Numéro d'étage :	Terrasse et grand balcon <input type="checkbox"/> (+ de 5 m de longueur) Numéro d'étage :
Cour et jardins <input type="checkbox"/>	Abords d'immeuble <input type="checkbox"/>	Jardins collectifs <input type="checkbox"/>
Immeubles collectifs <input type="checkbox"/>	Vitrines et devantures <input type="checkbox"/>	Mini-jardin <input type="checkbox"/>

### MES ACTIONS POUR UN JARDINAGE PLUS ÉCOLOGIQUE :

(Ex. : je récupère l'eau de pluie, je composte mes déchets verts...)

.....  
.....  
.....  
.....